



LE
PROPAGATEUR

DE LA

DEVOTION A STE PHILOMENE
 AU CANADA

Série d'opuscules sous la direction de

L'abbé A. C. H. PAQUET

Curé de Ste-Pétronille.

Revue périodique mensuelle.

Prix de l'abonnement annuel - - - - - 20 cents.

XVIII.—UN PÈLERINAGE A ARS, EN 1889.

Livraisons de JANVIER, FÉVRIER et MARS 1889.



QUÉBEC
 TYPOGRAPHIE DE LÉGER BROUSSNAU
 9, RUE BUADE

DECLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément à la décision du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapporterons dans cet opuscule n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Imprimatur.

E. A. CARD. TACHEAU,
Archepus Quebecen.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada,
en l'année mil huit cent quatre-vingt, par A. C. H.
PAQUET, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

teu
d'e
I
I.
teu
d'e
I
apr
mo
ass
trie
dév
peti
mer

LE PROPAGATEUR

DE LA

DEVOTION A STE PHILOMENE

AU CANADA

DIX-HUITIÈME LIVRET--QUÉBEC--JANV. 1889.

SOMMAIRE

- I. Notre publication.—II. Le culte de Ste Philomène établi dans l'église de St-Alban de Portneuf, à la suite d'un pèlerinage à Ars.—III. Luites du saint Curé d'Ars avec le démon.—IV. Saint Joseph patron de la bonne mort.—V. Trait inédit.

I

NOTRE PUBLICATION.

Avec ce dix huitième fascicule, le Propagateur entre plein de vie dans sa troisième année d'existence comme revue périodique.

Nous sommes heureux de le dire tout haut : après de nombreux sacrifices, cette humble et modeste publication commence à devenir assez prospère, grâce au zèle actif et industriel de plusieurs personnes pieuses dont le dévouement admirable au culte de *la chère petite Sainte* pourrait, au besoin, opérer des merveilles.

bain
s ou
dans
nent
con-
que,
elle
pour
nos

n.

de.
H.

A toutes ces âmes généreuses qui nous ont si puissamment secondé ainsi qu'à chacun de nos fidèles souscripteurs, nous offrons avec une vive gratitude, au début de cette nouvelle année, nos plus sincères remerciements accompagnés de nos meilleurs souhaits de bonheur spirituel et temporel, et nous les prions non-seulement de nous continuer leur bienveillant patronage mais d'engager leurs amis à suivre leur bel et noble exemple. On trouvera sur la dernière page de ce livret divers renseignements utiles dont nous recommandons la lecture attentive à tous ceux qui veulent nous aider d'une manière efficace.

Quant à nous, il va sans dire que nous nous efforcerons de répondre plus fidèlement encore que par le passé à l'attente légitime de nos abonnés ainsi que de nos correspondants, mais chargé que nous sommes du double soin d'une paroisse et d'un lieu de pèlerinage de plus en plus populaire, nous voulons réclamer le droit de paraître quelquefois un peu négligent : les devoirs inhérents à cette double sollicitude peuvent, en effet, de temps en temps, nous faire perdre de vue certain accusé de réception ou nous faire retarder certains envois dont l'urgence ne nous aura pas paru très-grande. Qu'on ait la complaisance de nous écrire quelques mots seulement sur une carte postale pour nous signaler n'importe quel oubli de ce genre, et nous nous empresserons toujours de donner le plus vite possible pleine et entière

satisfaction. Le cadre restreint du Propagateur ne nous permet guère aussi d'y reproduire avec toute la diligence voulue les récits de faveurs attribuées à l'intercession de sainte Philomène ni même les simples mentions de ces grâces spirituelles ou temporelles, qui nous arrivent parfois en assez bon nombre : que nos correspondants ne nous gardent pas rancune pour nos longs délais à cet égard, et surtout qu'ils ne s'imaginent point que nous ayons à jamais relégué au fond du panier leurs édifiantes missives. Chacune trouvera sa place un jour ou l'autre dans quelque'un de nos fascicules. Nous oserons cependant nous permettre pour l'avenir une petite suggestion à l'adresse des personnes plus désireuses de voir bientôt paraître leurs écrits : qu'elles s'attachent à leur donner une forme agréable sans nuire en quoique ce soit à la stricte vérité, et à les rendre ainsi plus intéressants pour la masse de nos lecteurs, ce sera un excellent moyen de nous faire hâter.

Nous publions aujourd'hui une lettre du Révérend M. Casault, curé de St-Alban, dans le comté de Portneuf, sur l'inauguration du culte de sainte Philomène dans l'église de sa paroisse, au retour d'un pèlerinage au tombeau du vénérable Vianney. Nous sommes certain d'avance qu'elle plaira beaucoup aux admirateurs du saint curé d'Ars.

II

**Le culte de Sainte Philomène établi
dans l'église de Saint-Alban de Port-
neuf, à la suite d'un pèlerinage
à Ars.**

Je crois vous faire plaisir en vous disant que le culte de Sainte Philomène vient d'être inauguré dans ma paroisse. Quelques personnes ayant une grande confiance dans la petite Sainte du curé d'Ars, ont fait les frais de l'installation dans mon église d'une statue représentant sainte Philomène. On veut par cette marque de confiance et de piété forcer Ste Philomène à faire un miracle : guérir d'une infirmité alarmante une personne à laquelle on porte beaucoup d'intérêt. Tous les jours on dépose cierges et fleurs aux pieds de l'aimable petite Sainte de 13 ans ; rien n'est épargné pour lui prouver amour et confiance. Il me semble que cette confiance augmente depuis le jour où j'ai fait connaître à mon peuple ce qu'était sainte Philomène et les miracles éclatants qu'a obtenus le saint curé d'Ars, par son intercession.

Vous parler du curé d'Ars, c'est rappeler en même temps sa tendre dévotion à Ste Philomène. Laissez moi donc vous dire quelque chose de ce lieu obscur qu'a immortalisé le Vénérable J. B. M. Vianney.

Le 19 mars dernier, j'étais à Lyon, au retour

de mon pèlerinage à Jérusalem et à Rome. J'avais éprouvé bien des consolations déjà, mais celles que la Providence me ménageait à Ars et à Paray-le-Monial méritent aussi d'être comptées. Parti à 8 heures du matin, j'arrive à Ville-Franche à 9 $\frac{1}{2}$ h. Je descends à la gare de cette ville et là, je prends la diligence qui doit nous conduire à Ars. J'y arrive à 11 heures, et, de suite, je me rends à l'église de la petite paroisse d'Ars dont la population ne dépasse pas 500 âmes.

Ars appartient au diocèse de Belley dont l'Evêque actuel est Mgr Luçon consacré comme tel le 17 février 1888. Mr l'Abbé Ball en est le curé depuis 1883.

On a agrandi la vieille église par un dôme magnifique. Il y a maintenant à Ars des Pères missionnaires et des Frères coadjuteurs.

On m'a fait voir un calice en or d'une grande richesse avec lequel le Vénérable curé d'Ars disait la messe, et aussi un ornement de couleur *bleue* broché en or et très riche. Pour récompenser le bon curé d'Ars de sa tendre dévotion envers la Ste Vierge, Rome lui avait permis de se servir de cet ornement pour la sainte messe.

Je trouve dans le registre d'Ars les noms de plusieurs prêtres Canadiens, en particulier ceux des Révds J. B. Dupuis, à la date du 14 fév. 1888, de MM. Caisse, du Séminaire des Trois-Rivières, Laflamme, de St Hyacinthe,

Lamontagne, de N. D. des Anges, Gingras, de St-Gervais, Melchior Bernier, etc.

L'autel et la chapelle de St-Joseph sont très beaux. Mille bouquets en fleurs naturelles jonchent le plancher.

La nef de l'ancienne église n'a pas plus de 20 pieds de largeur.

Il y a plusieurs autels : ceux de St-Jean Baptiste, de l'Ecce Homo, de St-Michel, de la Ste-Vierge, de Ste-Philomène.

On lit ces mots sur un tableau :

“ Consécration de la paroisse d'Ars à Marie conçue sans péché, faite le 1er mai 1836, par M. Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars.”

La vieille chaire est conservée dans l'ancienne église.

La chapelle dédiée à sainte Philomène, à Ars, est bien intéressante à visiter.

La statue de la Sainte est au-dessus de la table de l'autel. Cette belle statue en bois doré, renfermée dans une châsse en vitre, reposant sur un coussin de velours rouge, la tête appuyée sur un oreiller en soie blanche et galonné d'or, représente sainte Philomène dormant du sommeil des Justes. La robe de la Sainte est en soie blanche, chamarrée d'or. Le manteau qui recouvre ses épaules est en riche soie rouge ornée de franges et de mirrets d'or. La Sainte tient une palme à la main droite, et dans la gauche, un superbe lis blanc. Une couronne d'or d'une grande valeur ceint son front.

Au dessus de cette niche, et debout, l'on voit une autre statue de Ste Philomène, couronnée d'or, ayant aussi une palme dans une main et l'autre appuyée sur le cœur.

Cette statue est dorée.

Il y a mille *ex-voto* dans cette chapelle de Ste-Philomène et des cierges nombreux brûlent sans cesse devant sa statue.

Il y a une belle relique de la Sainte, exposée sur un prie-Dieu et il est donné aux pèlerins de la vénérer pieusement à leur loisir.

On voit encore, dans cette petite chapelle, un tableau représentant le curé d'Ars malade au lit, et un prêtre lui donnant la sainte communion, avec une assistance nombreuse de prêtres et de laïques; puis, au-dessus, sainte Philomène, sa palme à la main et rendant à la santé le vénérable J. B. Marie Vianney.

Cette chapelle de Ste Philomène est située vers le milieu du long-pan de la vieille église d'Ars.

J'y ai vu le confessionnal du curé d'Ars.

Pendant mon séjour à Ars, j'ai eu le bonheur de prier plus d'une fois sur le tombeau du vénérable J. B. M. Vianney.—Voici les paroles gravées sur la pierre qui recouvre ses cendres :
" *Hic jacet venerabilis servus Dei, Joannes Baptista Maria Vianney, parochus vici Ars, qui obiit die IV Augusti 1859, cujusque corpus auctoritate apostolica recognitum fuit, die XII octobris 1885.*"

Cette pierre est au milieu de la nef de la vieille église.

Le cercueil en chêne, dans lequel on avait placé sa dépouille mortelle en 1859, a été conservé. On le voit dans le vieux presbytère du curé d'Ars, parmi les objets qui ont appartenu au Saint, objets que l'on conserve avec le soin le plus précieux.

La commission apostolique du mois d'octobre 1885, après avoir sûrement identifié le corps du curé d'Ars, a fait placer ses restes vénérés dans une autre tombe, à l'endroit où ils avaient été inhumés la première fois, en 1859, et y a fait mettre un *scellé* avec l'inscription latine qu'on vient de lire.

Le vieux presbytère du Vénérable, conservé tel qu'il était en 1859, avec son pauvre ameublement, est d'un intérêt palpitant pour le pèlerin qui se rend à Ars.

On y voit son lit, ses chaises, ses serviettes, quelques plats en faïence, une de ses soutanes, son fanal de nuit, chandeliers, miroir, pot à l'eau, sa petite bibliothèque.

On y voit aussi l'ancien maître-autel de l'ancienne église, garni de ses chandeliers.

On nous a fait voir une fiole qui fut remplie du sang du vénérable curé d'Ars, trois ans avant sa mort, et qui est encore liquide.

On nous a montré la discipline du saint curé, une chaîne de fer, une partie de ses cheveux, un de ses surplis.

On y conserve sa couchette à laquelle *grappin* avait mis le feu et qui est à demi brûlée.

J'y ai vu le tableau de la Ste Vierge sur lequel *grappin* (le diable) a jeté de la boue ; aussi le tableau de St François d'Assise miraculeusement conservé au milieu des flammes, et dont la vitre seule a été cassée.

J'ai vu les quatre arbres plantés devant le petit presbytère et que le spirituel curé d'Ars appelait avec dérision " *son Bois de Boulogne.*"

Une magnifique statue en marbre de Carrare, grandeur naturelle, représentant le curé d'Ars dans l'attitude de la prière, décore l'intérieur du vieux presbytère.

C'est un véritable objet d'art qui aurait dû mériter, dit-on, le premier prix à l'exposition, où il se trouvait, mais comme il représentait un sujet religieux, il a été honoré d'un superbe dédain et relégué dans l'ombre. Cela n'empêche pas que tous les connaisseurs dans l'art de la statuaire s'accordent à dire que la statue en marbre du vénérable curé d'Ars est d'un fini peu ordinaire et d'un mérite réel.

Tous ces souvenirs, que je retrouve à Ars, remplissent mon cœur d'émotion et me le font quitter avec regret.

Avant de partir, je vais une dernière fois prier Ste Philomène, vénérer sa relique sainte et m'agenouiller sur la tombe du Vénérable auquel je demande de me communiquer son esprit sacerdotal, sa sainteté, son amour pour Dieu et pour sa sainte Mère.

Je reprends la diligence pour franchir la distance de neuf milles qui se trouve entre Ars et Ville-Franche, et me voilà bientôt en route pour Paray-le Monial où, comme à Ars, j'ai trouvé des souvenirs qui ne s'effaceront jamais de mon cœur.

III

Luttes du saint curé d'Ars avec le démon.

A deux reprises différentes, dans nos 4ème et 14ème livrets, nous avons donné beaucoup de détails sur la vie et les vertus du Vénérable Vianney, mais nous n'avons encore rien dit de ses luttes avec le démon.

Les notes de M. l'abbé Casault supposent que l'on a déjà une certaine connaissance de ces faits étonnants. La plupart de nos lecteurs n'ayant pas eu l'occasion de lire l'admirable biographie du saint Curé par l'abbé Monnin, nous ne pouvons manquer d'exciter vivement leur intérêt en reproduisant ici les parties les plus saillantes du chapitre dans lequel l'historien de M. Vianney nous raconte si bien ces persécutions de toute sorte que le grand Serviteur de notre Sainte eut tant de fois à subir de la part de l'ennemi de notre salut. On verra d'ailleurs, dans le cours de cette merveilleuse histoire, que la dévotion du Vénérable à sainte Philomène n'était pas

étrangère à tout ce tapage intérieur et extérieur de *grappin*, (nom de guerre que le Curé d'Ars donnait au démon dans ses moments de belle humeur et sous lequel il prit l'habitude de le désigner ensuite.)

On ne peut prononcer le mot de tentation, dit l'abbé Monnin, sans que le souvenir de la Thébaidé et de saint Antoine se présente aussitôt à l'esprit ; car les tentations de cet homme célèbre sont devenues proverbiales. Pendant qu'il habitait cette montagne de Skolsim d'où il régna sur le désert et sur plusieurs générations de cénobites, les visiteurs qui affluaient en si grand nombre dans sa terrible solitude n'y venaient presque jamais sans entendre autour de lui un mélange confus et formidable de voix de toute sortes, un bruit d'armes et de chevaux, comme s'il avait été assiégé par une armée d'esprits invisibles. Saint Hilarion n'était pas plutôt en prière, qu'il entendait des aboiements de chiens, des mugissements de taureaux, des sifflements de serpents et plusieurs autres cris épouvantables de divers monstres qui tâchaient de l'effrayer. Les démons faisaient autour de la cellule de saint Pacôme un tel vacarme qu'ils semblaient vouloir la détruire de fond en comble. Ils apparaissaient à saint Abraham une hache à la main, comme pour démolir sa cabane ; d'autres fois ils mettaient le feu à la natte sur laquelle il pria.

La vie de saint Benoît, de saint François d'Assise, de saint Antoine de Padoue, de saint Jean de Dieu, de saint Vincent Ferrier, de saint Pierre d'Alcantara, de saint Nicolas de Tolentino, pour ne nommer que les plus illustres ; celle de sainte Madeleine de Pazzi, de sainte Catherine de Gênes, de sainte Marguerite de Cortone, de sainte Françoise Romaine, de sainte Rose de Lima, de sainte Hedwige, de sainte Ludivine, de sainte Thérèse, etc. etc., offrent des ressemblances frappantes avec ce que nous allons raconter.

Il y avait six ans que M. Vianney était à Ars ; il venait d'ouvrir, aux petites orphelines du pays, sa chère maison de refuge, (connue sous le nom de la *Providence*), quand des bruits étranges commencèrent à troubler le repos de ses nuits et le silence de son presbytère. Voici comment on lui a entendu raconter à lui-même l'origine de ses persécutions : “ La première fois que le démon “ est venu me tourmenter, c'était à neuf heures du soir, “ au moment où j'allais me mettre au lit. Trois grands “ coups retentirent à la porte de ma cour, comme si on “ avait voulu l'enfoncer avec une énorme massue. “ J'ouvris aussitôt ma fenêtre et je demandai : “ *Qui “ est là ?* ” mais je ne vis rien et j'allai tranquillement “ me coucher en me recommandant à Dieu. Je n'étais “ pas endormi que trois autres coups plus violents, “ frappés non plus à la porte extérieure mais à celle de “ la montée d'escalier qui conduit à ma chambre, me “ firent ressauter. Je me levai et m'écriai une seconde “ fois : “ *Qui est là ?..* ” Personne ne répondit.

“ Lorsque le bruit commença, je m'imaginai que “ c'étaient des voleurs qui en voulaient aux beaux orne- “ ments de M. le vicomte d'Ars.” (Le vicomte d'Ars, frère de la seigneuresse de la paroisse, connue sous le nom de Mademoiselle d'Ars, était riche, et il estimait beaucoup M. Vianney. De Paris, lieu de sa résidence habituelle, il lui avait envoyé, pour le maître autel de son église, six chandeliers, deux grands reliquaires et un tabernacle en cuivre doré d'un excellent travail. Étaient venus ensuite de la même source, et accompagnés d'une lettre charmante, un dais éblouissant, de riches bannières, de superbes chasubles et un grand ostensor en vermeil. C'est à ce dernier envoi que le saint curé faisait allusion).

“ Je crus donc qu'il était bon de prendre des précau- “ tions. Je priai deux hommes courageux de coucher à “ la cure pour me prêter main forte, en cas de besoin. “ Ils vinrent plusieurs nuits de suite ; ils entendirent le “ bruit, mais ne découvrirent rien et demeurèrent con-

“ vaincus que ce vacarme avait une autre cause que la
“ malveillance des hommes. J’en acquis moi-même
“ bientôt la certitude ; car, pendant une nuit d’hiver
“ qu’il était tombé beaucoup de neige, trois énormes
“ coups se firent entendre, vers le milieu de la nuit. Je
“ sautai précipitamment à bas de mon lit ; je pris la
“ rampe et descendis jusque dans la cour, pensant
“ trouver cette fois les malfaiteurs en fuite et me propo-
“ sant d’appeler au secours. Mais, à mon grand étonne-
“ ment, je ne vis rien, je n’entendis rien, et, qui plus est,
“ je ne découvris sur la neige aucune trace de pas... Je
“ ne doutai plus alors que ce ne fût le démon qui voulait
“ m’effrayer. Je m’abandonnai à la volonté de Dieu, le
“ priant d’être mon défenseur et mon gardien, et de
“ s’approcher de moi avec ses anges, quand mon ennemi
“ viendrait de nouveau me tourmenter.

Si le but du démon était de frapper de terreur le pauvre Curé, il n’avait que trop réussi ; car M. Vianney a avoué que dans les premiers temps, alors que la cause de ces bruits mystérieux, qui se renouvelaient toutes les nuits, pendant des heures entières, n’était point connue, il mourait de peur dans son lit ; sa santé ne pouvait manquer d’en être profondément altérée ; on le voyait sécher et dépérir. Des personnes charitables s’offrirent à faire le guet autour de la maison et à coucher dans la chambre voisine de la sienne. Quelques jeunes gens armés s’établirent en embuscade au clocher, afin de mieux surveiller les abords de la cure.

Il y en eut parfois qui furent très effrayés, entre autres le charron du village, André Verchère. Une nuit que son tour de faction était venu, il s’installa, avec son fusil, dans une chambre du presbytère. Quand vint minuit, un bruit effroyable se fit entendre à côté de lui, dans la pièce même ; il lui sembla que les meubles volaient en éclats sous une grêle de coups. La pauvre sentinelle de crier au secours et le Curé d’accourir. On regarde, on examine, on fouille les coins et les recoins, mais inutilement.

Quand M. Vianney se fut bien assuré que tous ces bruits n'avaient aucune cause humainement assignable, il prit le parti de congédier tous ces gardiens, dont la présence lui était inutile. Il eut moins peur et finit par s'y habituer.

Il nous a confié qu'avant cette période de luttes extérieures il y en avait eu une autre, pendant laquelle il avait été tourmenté intérieurement, de la manière la plus persistante et la plus pénible, par des pensées de désespoir. Il voyait continuellement l'enfer sous ses pieds, et une voix lui disait qu'il y avait sa place marquée d'avance. La crainte d'être damné l'obsédait jour et nuit. Après avoir combattu et surmonté cette tentation, la résistance extérieure lui était plus facile. Que de constance néanmoins et de force d'âme il lui fallut ! Car ce martyr ne fut pas de quelques nuits ; il dura trente-cinq ans, avec des phases et sous des formes diverses, mais sans qu'il y eût presque jamais d'intermittence.

Ordinairement, à minuit, trois grands coups contre la porte du presbytère avertissaient le Curé d'Ars de la présence de son ennemi ; et, suivant que son sommeil était profond ou léger, d'autres coups plus ou moins rudes se succédaient en approchant. Après s'être donné le divertissement d'un affreux tintamarre dans l'escalier, le démon entrait ; il se prenait aux rideaux du lit et les secouait avec fureur, comme s'il avait voulu les arracher. Le pauvre patient ne pouvait comprendre qu'il en restât un lambeau.

Il arrivait souvent que l'esprit malin heurtait comme quelqu'un qui veut entrer ; un instant après, sans que la porte fût ouverte, il était dans la chambre remuant les chaises, dérangeant les meubles, furetant partout, appelant le Curé d'une voix moqueuse : " Vianney ! Vianney ! " et ajoutant à son nom des menaces et des qualifications outrageantes : " *Mangeur de truffes !* nous t'aurons bien, va, nous t'aurons bien !... nous te tenons ! nous te tenons !... D'autres fois, sans se donner la peine de monter, il le hélait au milieu de la cour, et, après

avec
leri
enfi
ma
scia
occi
tout
mat
enc
et p
rent
Q
bass
écha
lour
c'éti
en e
d'au
de n
de d
M.
" M
ques
Sur-
fit, e
tous
C
pour
péra
il pe
yeux
ne se
pend
milli
volo
A
gne,
confi

avoir longtemps vociféré, il imitait une charge de cavalerie ou le bruit d'une armée en marche. Tantôt il enfonçait des clous dans le plancher, à grands coups de marteau ; tantôt il fendait du bois, rabotait des planches, sciait des lambris, comme un charpentier activement occupé dans l'intérieur de la maison ; ou bien il taraudait toute la nuit, et il semblait à M. Vianney qu'il allait, le matin, trouver son plafond criblé de trous ; ou bien encore il battait la générale sur la table, sur la cheminée et principalement sur le pot à eau, cherchant de préférence les objets les plus sonores.

Quelquefois le Curé d'Ars entendait, dans la salle basse au-dessous de lui, bondir comme un grand cheval échappé, qui s'élevait jusqu'au plafond et retombait lourdement des quatre fers, sur le carreau ; d'autres fois, c'était comme si un gendarme chaussé de grosses bottes en eût fait résonner le talon sur les dalles de l'escalier ; d'autres fois encore, c'était le bruit d'un grand troupeau de moutons qui paissait au-dessus de sa tête : impossible de dormir avec ce piétinement monotone. Une nuit que M. Vianney était plus inquiet que de coutume, il dit : " Mon Dieu, je vous fais volontiers le sacrifice de quelques heures de sommeil pour la conversion des pécheurs." Sur-le-champ, l'inferral troupeau s'en alla ; le silence se fit, et le pauvre Curé put reposer un instant. Nous tenons tous ces détails de M. Vianney lui-même.

Certes ceux qui l'ont connu savent que la mort eût été pour lui préférable au mensonge. Il n'avait pas le tempérament d'un visionnaire ; il n'était pas du tout crédule ; il possédait toutes les qualités d'un bon témoin, de bons yeux, de bonnes oreilles, un bon jugement. Les choses ne se passèrent pas une fois, mais cent fois par an, pendant trente ans ; elles furent attestées par lui des milliers de fois : il n'y avait rien dont il parlât plus volontiers.

Ainsi nous trouvons dans les notes de Catherine Lassagne, (directrice de la Providence d'Ars), de nombreuses confidences, recueillies, jour par jour, de la bouche même

du saint Curé, et contemporaines des premières persécutions qu'il eut à subir. Qu'on nous permette d'en rapporter ici quelques-unes textuellement.

“ 15 septembre 1825.—M. le Curé nous a recommandé d'élargir sa paillasse, parce que le démon le jetait hors de son lit. “ Je ne l'ai pas vu, a-t-il ajouté, mais plusieurs fois il m'a saisi et m'a précipité de mon lit.”

“ 18 octobre.—M. le Curé nous a dit hier que le démon voulait le tuer. ” 4 décembre.—Ce soir, M. le Curé est venu nous voir et il nous a dit : “ Je vais vous raconter quelque chose. Le *grappin* m'a fait sa visite ; il soufflait si fort que j'ai cru qu'il voulait me *renifler*. Il semblait vomir du gravier ou je ne sais quoi dans ma chambre. Je lui ai dit : “ Je m'en vais là-bas (à la *Providencia*) dénoncer tes intrigues, afin de te faire mépriser. “ Il s'est tû tout de suite. ”

Mais voici qui est plus extraordinaire, et c'est le cas de s'écrier avec Bossuet : “ Qui pourrait dire la profondeur de Satan, et par quels artifices ce serpent *coule* !..”

“ Un soir, c'est Catherine qui parle, M. le Curé était venu chez nous voir un malade. A mon retour de l'église, il me dit : “ Vous aimez les nouvelles ; eh bien ! je vous en apporte une toute fraîche. Ecoutez ce qui m'est arrivé ce matin. J'avais quelque chose sur ma table ; vous savez ce que c'est ? ”... c'était sa discipline.—“ Elle s'est mise à marcher comme un serpent !... Cela m'a un peu effrayée. Vous savez qu'il y a une corde au bout : j'ai pris cette corde ; elle était aussi raide qu'un morceau de bois : je l'ai remise sur une table ; elle a recommencé à marcher jusqu'à trois fois.—Vous faisiez peut-être branler votre table, objecta une des maîtresses présentes à la conversation ? —Non, reprit M. le Curé, je ne la touchais pas.”

Voilà des témoignages bien nets, bien précis et dont le Curé d'Ars n'était pas avare.....

Une des fantaisies les plus bizarres du démon, celle qui trahit le mieux ses ignobles instincts, c'est l'histoire du tableau contre lequel il s'est acharné si longtemps.

M.
l'o
sai
ce
pa
ph
Ar

d't
Te
d'e
ler
Ce
Vi
pri
de
obs
vu
Vi

mo
d'A
teu
par

1
séri
dur
de :
plu
diff
lui
mèn
ton
le g
C
soit
ent

M. Vianney avait sur son palier, à la place même où l'on voit encore aujourd'hui une image grossière de la sainte Vierge, une toile qu'il aimait beaucoup, bien que ce fût une œuvre très médiocre. La vue de cette peinture parlait à son âme et l'attendrissait en lui rappelant le plus chaste et le plus divin de nos mystères : c'était une Annonciation.

Voyant que le Curé d'Ars honorait cette sainte image d'un culte particulier, que faisait ce méchant *grappin* ? Tous les jours il la couvrait outrageusement de boue et d'ordure. On avait beau la laver, on la retrouvait, le lendemain, plus noire et plus contaminée que la veille. Ces lâches insultes se renouvelèrent jusqu'à ce que M. Vianney, renonçant aux consolations qu'elle lui donnait, prit le parti de la faire enlever. Beaucoup ont été témoins de ces odieuses profanations, ou du moins en ont pu observer les traces sensibles. M. l'abbé Renard dit avoir vu ce tableau indignement maculé : la figure de la sainte Vierge n'était plus reconnaissable.

Ce fait doit être mis au rang de ceux dont il est le moins permis de douter. Nous avons entendu le Curé d'Ars y faire publiquement allusion, et, parmi ses auditeurs assidus, il n'en est point qui n'en sache les détails par cœur.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter la série entière de ces persécutions et de ces combats qui durèrent autant que la vie de notre héros. Il y avait peu de sujet de conversation sur lequel il fût plus fécond et plus intarissable que sur celui-là. Il ne faisait aucune difficulté de répondre aux questions sans nombre qu'on lui adressait à ce propos ; quelquefois il ne les attendait même pas : c'était lui, le premier, qui racontait sur un ton aimable et plaisant ses plus récentes aventures avec le *grappin*.....

C'est très souvent que le saint homme nous a confié, soit aux uns, soit aux autres, le désappointement qu'il eut un jour, lorsque le diable, détachant un précie x

bénitier, qui était à la tête de son lit, le mit en pièces sous ses yeux.

Plus tard, une statue de sainte Philomène avait été entreposée dans une des salles basses du presbytère, jusqu'à ce qu'elle fût bénite par M. Vianney et envoyée dans une paroisse de L'Auvergne, en reconnaissance de bienfaits obtenus par l'intercession de la chère et glorieuse Thaumaturge. Le jour où cette bénédiction eut lieu, le Curé d'Ars dit à son missionnaire et aux personnes présentes à la cérémonie : " Pendant tout le temps que sainte Philomène a été ici, le démon a fait des siennes. . . Cette statue l'ennuyait ; il a bataillé autour d'elle tant qu'il a pu ; mais il s'attaquait à forte partie.

Après cet ensemble de choses prodigieuses et cette masse imposante de preuves et de témoignages, on a moins de peine à croire que l'incendie du lit de M. Vianney, survenu trois ans avant sa mort, soit l'œuvre du démon.

Voici le fait dans toute sa simplicité, et ici, je n'ai qu'à évoquer mes souvenirs personnels, car j'étais présent. Plusieurs mois du plus intime et du plus doux tête-à-tête me mirent en position d'apprendre beaucoup de choses, qui devaient plus tard entrer dans la composition de cet ouvrage.

Un matin, on était aux jours gras et on célébrait, pour la première fois, les *quarante heures* à Ars : la foule était énorme, le travail de Dieu dans les âmes plus profond et plus éclatant que jamais. En sortant de très-bonne heure pour me rendre à l'église, je fus saisi, sur le seuil de la porte, d'une odeur de roussi si infecte et si pénétrante que je faillis être renversé. Je traversai rapidement la place. La sainte messe, le catéchisme et quelques confessions me conduisirent jusqu'à sept heures. Quand j'eus fini, je trouvai tout le village attroupé autour de la cure. J'aurais pu croire à un événement tragique s'il n'avait été manifeste, en regardant cette foule, que l'impression générale était la gaité : on riait, on plaisantait, on s'interpellait d'un bout de la place à l'autre, et

les r
je po
"
grou
mis
voye
baill
les d
la ch
et tou
le cie
quelq
du se
aimai
vant,
mond
pas ce
hérita
l'aida
Le fet
Philom
avait
précis
delà
s'éteig
et en
comm
si noir
paille.
M. le
ment e
Il croi
leur fit
je voul
le pays
accompl
la saint

les mots de lit et de *grappin* étaient tout ce que ce que je pouvais saisir dans ce brouhaha.

“ Qu'est-ce ? demandai-je en m'approchant d'un groupe.—Comment ! vous ne savez pas que le diable a mis le feu, cette nuit, au lit de M. le Curé. Voyez, voyez ! ”... Je vis, en effet, à travers la porte entrebaillée de la cour, quelques hommes passer en emportant les débris à demi consumés. J'entrai et j'allai droit à la chambre de M. Vianney, où je trouvai tout le désordre et toutes les traces d'un incendie à peine éteint. Le lit, le ciel de lit, les rideaux et ce qui était à l'entour, quelques tableaux qui tiraient leur valeur de la dévotion du serviteur de Dieu, les vieilles peintures sur verre qu'il aimait tant et dont il nous disait quelques jours auparavant, que “ *ses bons saints* étaient la seule chose en ce monde à laquelle il tint encore un peu, et qu'il n'avait pas consenti à les vendre parce qu'il voulait les laisser en héritage aux missionnaires, ” (communauté de prêtres qui l'aidaient dans son ministère), tout avait été consumé. Le feu ne s'était arrêté que devant la chasse de sainte Philomène, et, à partir de ce point littéralement pris, il avait tracé du haut en bas une ligne droite et d'une précision géométrique, détruisant tout ce qui était en deçà de la sainte relique, épargnant tout ce qui était au-delà. Comme il s'était allumé sans cause apparente, il s'éteignit de même ; et c'est chose vraiment remarquable et en quelque façon miraculeuse, qu'il ne se soit pas communiqué, par les épais rideaux de serge, au plancher si noir et si enfumé, qui aurait dû flamber comme de la paille. Ce qu'il y eut aussi de très particulier, c'est que M. le Curé, qui était survenu au milieu de ce déménagement et de ce pêle-mêle, n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Il croisa plusieurs personnes chargées de débris ; il ne leur fit aucune question. Je le trouvai à la sacristie, et je voulais lui dire quelques mots de l'accident qui mettait le pays en émoi ; il se contenta de faire une petite moue, accompagnée d'un geste d'indifférent. Ce ne fut qu'après la sainte messe, en signant les images, qu'il s'interrompit

tout à coup ; — je le vois encore, la plume levée, son regard doux et profond arrêté sur moi : — “ Il y a longtemps, me dit-il, que je demandais cette grâce au bon Dieu ; il m’a enfin exaucé.... Je pense que, cette fois, je suis bien le plus pauvre de la paroisse : ils ont tous un lit, et moi, grâce à Dieu je n’en ai plus.... ” Puis, sans autre réflexion, il se remit à signer les images que la foule lui présentait.

“ Pauvre monsieur le Curé ! ” dis-je avec un accent tel qu’il crut voir de la pitié là où il n’y avait que de l’admiration. “ Oh ! reprit-il, il y a moins de mal que si c’était le plus petit péché véniel. ” Une fois déjà, il avait exprimé la même pensée, dans une autre circonstance.

A midi, quand il vint me voir, nous causâmes un peu plus au long de l’évènement de la nuit. Je lui dis que l’on s’accordait généralement à le considérer comme une mauvaise plaisanterie du démon et je lui demandai s’il croyait vraiment que l’esprit malin y fût pour quelque chose. Il me répondit très positivement et avec le plus grand sang-froid : “ Oh ! mon ami, c’est bien visible ! Ne pouvant pas brûler l’homme, il a voulu se donner le plaisir de brûler son lit.... Il est en colère, ajoute-t-il, c’est bon signe : il va nous venir de l’argent et des pécheurs. ”

C’est alors qu’il me fit cette belle et profonde réflexion : “ Le démon n’est jamais plus fâché que lorsqu’il voit que, de ce même argent dont il se sert pour corrompre et perdre les âmes, nous faisons sortir leur salut. ” En effet, M. Vianney reçut dans la semaine des sommes importantes pour son œuvre des missions, et il y eut un mouvement extraordinaire à Ars, durant quelques jours.

Il me parla aussi des *quarante heures*, des bienfaits de cette sainte institution, des joies que la présence visible de l’adorable Eucharistie ajoutait aux charmes ordinaires du pèlerinage. Ses yeux étaient pleins de larmes ; son âme débordait dans chacune de ses paroles. “ C’est bien

une a

C’est

On

pris u

appar

vons i

jour, i

yeux i

cimeti

semain

confes

légend

malad

lique j

horrib

se ren

le sign

M.

appart

sa cha

railles

L’ab

M. Via

qui ont

été tén

relles ;

non m

Cette

ne rap

et de d

ques pl

ces mal

de tous

appari

M. Via

dans u

effraya

Sans

une autre flamme, disait-il; et un autre incendie !.... C'est un incendie d'amour."

On est tenté de se demander si Satan a quelquefois pris un corps pour tourmenter sa victime, s'il lui est apparu visiblement et sous quelle forme ? Nous ne pouvons répondre que par deux faits. M. Vianney vit, un jour, à trois heures du matin, un gros chien noir, les yeux flamboyants, le poil hérissé, grattant la terre du cimetière, à l'endroit où avait été déposé, quelques semaines auparavant, le corps d'un homme mort sans confession. Cette vue l'effraya beaucoup. On lit dans la légende de saint Stanislas de Kostka que, pendant une maladie qui vint à la suite de ses mortifications, l'angélique jeune homme vit aussi le démon sous la forme d'un horrible chien prêt à s'élancer sur lui. L'affreuse vision se renouvela trois fois, et trois fois il la mit en fuite par le signe de la croix.

M. Vianney a encore raconté que le diable lui était apparu sous la forme de chauves-souris qui remplissaient sa chambre et voltigeaient autour de son lit ; les murailles en étaient toutes noires.

L'abbé Monnin corrobore ensuite le témoignage de M. Vianney en donnant plusieurs exemples de personnes qui ont entendu les bruits dont il a été parlé, ou qui ont été témoins immédiats de ces manifestations surnaturelles ; puis, il ajoute trois ou quatre pages d'un intérêt non moins vif.

Cette étude serait incomplète, continue-t-il, si nous ne rappelions qu'il est venu à Ars, à diverses époques et de divers lieux, plusieurs personnes donnant des marques plus ou moins évidentes de possession. Deux de ces malheureux, un homme et une femme, sont connus de tous les habitants d'Ars ; ils y ont fait de fréquentes apparitions et ont presque toujours trouvé, aux pieds de M. Vianney, un peu de soulagement et de réconfort, dans un état des plus extraordinaires et des plus effrayants.

Sans se prononcer d'une manière ouverte et sans con-

sentir, pour des raisons fondées sur la prudence et l'humilité, à pratiquer les exorcismes, M. Vianney les traitait au saint tribunal, l'un comme si le corps seulement, l'autre comme si le corps et l'âme eussent été possédés. Au milieu des crises les plus violentes, nous les avons vus se calmer instantanément sous la bénédiction et la parole du saint prêtre de Jésus-Christ. Mes confrères et moi avons assisté à des scènes d'un caractère à tout le moins fort étrange. Nous pourrions redire ici des choses prodigieuses que nous avons entendues si elles se rapportaient plus directement à notre sujet et si elles n'impliquaient, de notre part, la prétention de résoudre une question que nous ne voulons ni ne pouvons préjuger, manquant à la fois de lumière et d'autorité pour cela. Mais nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de leur avoir dérobé la connaissance d'une pièce que nous trouvons dans des manuscrits très-authentiques, et qui se présente avec tous les signes de la plus incontestable sincérité, sous le titre de Dialogue entre une possédée des environs de Puy en Velay et le Curé d'Ars. Ce colloque a eu lieu, l'après midi du 23 janvier 1840, dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en présence de huit témoins. Voici le résumé ou plutôt la reproduction à peu près littérale qui en a été faite sous la dictée de M. Vianney.

La possédée.—Je suis immortelle.

Le Curé.—Vous êtes donc la seule personne qui ne mourrez pas ?

La possédée.—Je n'ai fait qu'un péché dans ma vie, et je fais part de ce beau fruit à tous ceux qui veulent. Lève la main, absous-moi ! tu la lèves bien quelquefois pour moi.

Le Curé, lui parlant latin : *Tu quis es ?*

La possédée, lui répondant dans la même langue : *Magister Caput.* Et continuant en fran-

çais, j
noir,
mutu
l'autr
de te
crois
quoi
tents
que c

Le
cienc
recou

La
que c'
souve
corps
bien q
nent r

Le C
peu, et

La p
je parl
tu m'e
tâcher
Il y a
aller, e
...Tu a
Lyo
là, sou
serais
dans le
combat
Fourvi
tu pas

çais, mais en français diabolique : " Vilain crapaud noir, que tu me fais souffrir !... Nous nous faisons mutuellement la guerre ; c'est à qui vaincra l'autre. Mais quoiqu'il en aies, il t'arrive bien de temps en temps de travailler pour moi ; tu crois ton monde disposé et il ne l'est pas... Pourquoi fais-tu l'examen de conscience de tes pénitents ? à quoi bon tant de recherches ? est-ce que celui que je leur fais faire ne suffit pas ?

Le Curé.—Tu dis que tu fais l'examen de conscience de mes pénitents ? Ils ont pourtant recours au Bon Dieu avant de s'examiner.

La possédée.—Oui, du bout des lèvres. Je te dis que c'est moi qui fais leur examen. Je suis plus souvent dans ta chapelle que tu ne penses : mon corps s'en va, mais mon esprit demeure... J'aime bien quand on y cause..... Tous ceux qui y viennent ne sont pas sauvés... Tu es un avare.

Le Curé.—Il m'est difficile d'être avare. J'ai peu, et le peu que j'ai, je le donne de bon cœur.

La possédée.—Ce n'est pas de cette avarice que je parle, c'est d'une autre. Tu es avare des âmes ; tu m'en arraches tant que tu peux ; mais je tâcherai bien de les ravoïr..... Tu es un menteur ! Il y a longtemps que tu dis que tu veux t'en aller, et tu restes toujours. Que fais-tu donc là ? ... Tu as bien assez travaillé. Tu voulais aller à Lyon. (C'était vrai ; M. Vianney, dans ce temps-là, songeait beaucoup à Fourvières.) A Lyon, tu serais aussi avare qu'ici. Tu voulais te retirer dans la solitude. (C'était vrai encore ; il était combattu entre ces deux idées d'une retraite à Fourvières ou à la Trappe.) Pourquoi ne le fais-tu pas ?

Le Curé.—Qu'as-tu encore à me reprocher !

La possédée.—Je t'ai bien interloqué, dimanche dernier, pendant la messe. Hein ! te rappelles-tu ?.....(Ce dimanche était le deuxième après l'Épiphanie. Le Curé d'Ars a avoué que, jusqu'à l'Évangile, il avait ressenti un trouble extraordinaire. *Ta robe violette* (Mgr Raymond Devie, évêque de Belley,) t'a écrit dernièrement. Mais j'ai si beau et si bien fait qu'elle a oublié une chose essentielle : ce qui l'a fort contrariée. (M. Vianney avait effectivement reçu ce jour-là une lettre de son évêque).

Le Curé.—Monseigneur me laissera-t-il partir ?

La possédée.—Il t'aime trop ! sans cette...(Ici la possédée a désigné la très-sainte Vierge sous un nom que notre respect pour la glorieuse Mère de Dieu nous défend même d'insinuer), tu serais déjà loin. Nous avons bien fait tout ce que nous avons pu auprès de *la robe violette* pour te faire déguerpir, nous n'avons pas réussi à cause de... (la sainte Vierge) *Ta robe violette* est aussi avare que toi : elle me fait également bien souffrir... Allons ! lève la main sur moi, comme tu le fais sur tant d'autres qui viennent ici tous les jours. Tu crois les convertir tous, tu te trompes. C'est bon pour un moment, mais je les retrouve ensuite. J'ai bien aussi quelques-uns de tes paroissiens sur mon catalogue.

Le Curé.—Que dis-tu d'un tel ? (Un prêtre d'une vertu éprouvée).

La possédée.—Je ne l'aime pas ! (Ces mots furent prononcés avec une rage concentrée et accompagnés d'effroyables grincements de dents.)

Le

La
nous
crape
que t
proté,
fait te
encor
tu dé
d'avo
pleme
ne pré
villes
sermo
gens
A tes
mais i
va jus

Le

La
mur e

Dans
aussi d
"Que"
toi sur
enlevé
vers son
le missi
détruis
âmes..
manière
lui fais
la fille
"une n
"votre

Le Curé.—Et un tel ?

La possédée—A la bonne heure, celui-là ! Il nous laisse faire ce que nous voulons. Il y a des crapauds noirs qui ne me font pas tant souffrir que toi..... Ah ! si la... (la sainte Vierge) ne te protégeait pas !... Mais, patience ! nous en avons fait tomber de plus forts que toi..... Tu n'es pas encore mort..... Pourquoi te lèves-tu si matin ? tu désobéis à la robe violette qui t'a ordonné d'avoir soin de toi... Pourquoi prêches-tu si simplement ? tu passes pour un ignorant. Pourquoi ne prêches-tu pas en grand, comme dans les villes ? Ah ! comme je me plais à ces grands sermons qui ne gênent personne, qui laissent les gens vivre à leur mode et faire ce qu'ils veulent ! A tes catéchismes, il y en a bien qui dorment, mais il y en a d'autres à qui ton simple langage va jusqu'au cœur.

Le Curé.—Que penses-tu de la danse ?

La possédée.—J'entoure une danse comme un mur entoure un jardin.

Dans une autre circonstance, une malheureuse donnant aussi des marques de possession dit à M. Vianney : "Que tu me fais souffrir ! S'il y en avait trois comme toi sur la terre, mon royaume serait détruit... Tu m'as enlevé plus de 80,000 âmes." Le Curé d'Ars se tournant vers son missionnaire, lui dit : "Entendez-vous, monsieur le missionnaire, le démon prétend qu'à nous deux nous détruisons son empire, et que nous lui avons enlevé 20,000 âmes..." Le chiffre de 80,000 avait été prononcé d'une manière très-distincte : l'humilité seule du saint Curé le lui faisait réduire des trois quarts. Il s'adressa ensuite à la fille de la possédée : "Vous commencerez aujourd'hui une neuvaine à sainte Philomène, et vous m'amènerez votre mère demain à la sacristie : j'entendrai sa

“ confession, après que j'aurai dit la sainte messe. En attendant, faites la mettre à genoux : je vais lui donner ma bénédiction. ” La pauvre enfant suppliait le serviteur de Dieu de vouloir bien délivrer sa mère. Il s'en défendit, prétextant qu'il n'était pas autorisé.

Le lendemain, la jeune fille parla de réunir sept hommes qui devaient porter sa mère à l'église. Il ne fallait, assurait-elle, rien moins que ce nombre-là, pour exécuter cette périlleuse manœuvre. On lui répondit : “ Le saint Curé vous a dit de lui amener votre mère : cela suffit ; vous n'aurez besoin de personne. ” L'énergumène se laissa en effet conduire comme un agneau, sans opposer la moindre résistance.

Cette femme passa dix jours à Ars, fit une confession générale, reçut Notre-Seigneur et partit beaucoup plus calme. Elle avait dit devant plusieurs personnes, dans un moment où le mauvais esprit l'agitait : “ Quel sale pays que votre Ars ! *comme il y sent mauvais ! tout le monde sent mauvais ici. . . .* Parlez-moi de la *Rotonde* (lieu de plaisir très-connu des mauvais quartiers de Lyon) : c'est là qu'il sent bon la rose, le jasmin et l'œillet ! . . . Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient : “ *Ah ! si les damnés pouvaient venir à Ars, ils en profiteraient mieux que vous tous !* ”

Quelqu'un lui demande : “ Qui est-ce qui fait tourner les tables ? ” Elle répondit : “ C'est moi. . . le magnétisme, le somnambulisme : tout cela est mon affaire. ”

Les faits qui viennent de passer sous nos yeux dans leur effrayante réalité n'étonneront que ceux qui sont demeurés systématiquement étrangers à l'histoire de la sainteté dans le monde. Les légendes du bréviaire en sont pleines. Il est peu d'ouvrages traitant de la vie des Saints qui n'en offrent les traces.

Il y a d'ailleurs un livre dont nul ne peut, sans abjurer sa foi, décliner le témoignage et la compétence : c'est le rituel romain, l'organe le plus pur et le plus autorisé de la vraie doctrine chrétienne, le monument le plus authentique de la tradition. Non-seulement l'existence

des
de :
pris
mer
C
“ex
“ n
“ Y
“ n
“ n
I
sam
div
cées
du]
à la
sont
la fi
tota
dan
hic
“ de
et hy
circa
pat.
tenti
cœur
form
concl

U
Jose
les

des démons y est affirmée à chaque page, mais les ruses de Satan, ses manœuvres tortueuses, ses noires entreprises contre les hommes y sont signalées minutieusement, et je dirai, presque décrites.

Qu'on lise ces exorcismes : "créature de l'eau, sois exorcisée !... Seigneur, que cette eau qui sert à vos mystères ait la puissance de chasser les démons !... Partout où tu seras jétée, que l'esprit immonde soit mis en fuite, que tout caprice, que toute ruse, que toute malice ténébreuse du diable s'évanouisse !..."

Dans la magnifique préface que l'Eglise chante le samedi saint, à la bénédiction solennelle des fonts, les diverses opérations diaboliques sont clairement dénoncées. Le prêtre ordonne à tout esprit immonde, au nom du Dieu vivant, de s'éloigner de cette eau qui doit servir à la régénération des âmes. Les termes qu'il emploie sont très-remarquables : il veut que "la méchanceté de la fraude diabolique disparaisse sans laisser de trace, *tota nequittia diabolica fraudis absistat* ; qu'il ne reste dans cette eau aucun mélange de vertu contraire, *nihil hic loci habeat contrariae virtutis admixtio*... Il parle "de circonvolutions insidieuses, de subreptions latentes et hypocrites, d'infection corruptrice : *non insidiando circumvolet, non latendo subrepat, non inficiendo corrumpat*..." S'il y a quelque chose d'étrange, c'est l'inattention avec laquelle des chrétiens, soumis pourtant de cœur et d'esprit à la sainte Eglise, passent à côté de ces formules si claires, si positives, sans être frappés des conclusions qu'elles renferment.

IV

Saint Joseph, patron de la bonne mort.

Une pieuse tradition nous apprend que saint Joseph eut l'insigne bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie, et c'est en

souvenir de ce glorieux trépas que le saint Patriarche a été choisi comme Patron de la bonne mort. La grâce d'une bonne mort, dit le vénérable M. Hamon, est la grâce des grâces, c'est la grâce qui décide, pour nous, d'un bonheur ou d'un malheur éternel, du *ciel* ou de l'*enfer* : c'est la grâce, par conséquent, que nous devons avoir le plus à cœur d'obtenir, que nous devons demander tous les jours avec le plus d'instance ; et, n'y eût-il que cette raison, c'en serait assez pour attacher nos cœurs au culte de saint Joseph, comme " Patron de la bonne mort ".

C'est celui que nous proposerons à nos lecteurs, à la veille du mois de mars dans lequel nous allons bientôt entrer, et, comme bouquet spirituel des pieux exercices de ce mois, consacré par l'Eglise à honorer le Père nourricier de Jésus et le chaste Epoux de Marie, nous nous permettrons de les inviter à réciter souvent, de manière à en contracter l'heureuse habitude, les trois oraisons jaculatoires suivantes, enrichies d'indulgence par les souverains Pontifes :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie ;

Jésus, Marie, Joseph, assistez moi dans ma dernière agonie ;

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie.

Un vénérable curé communiquait, en 1873, à la *Voix de Notre-Dame de Chartres* des

déta
pers
quel
Juste
pern
de ti
leur
dava
extra
mon

Le
soir,
était
hâter
de la
reçu
les se
cours
ment
respi
ruisse
rapid
Ensu
parol
la re
vers
faible
va ce
puiss
se voi
qui m
profo
qu'il
imagi

détails bien édifiants sur la mort d'une jeune personne de sa paroisse. Nous citerons ici quelques mots seulement de cette relation, juste ce qu'il faut pour prouver que si Dieu permet quelques fois aux esprits de ténèbres de troubler les serviteurs de saint Joseph sur leur lit de mort, ce n'est que pour faire éclater davantage la vertu de sa grâce et les secours extraordinaires dont il les environne dans ce moment solennel.

Le dimanche des Rameaux, après l'office du soir, on vint me dire à la sacristie que Joséphine était au plus mal, et que je voulusse bien me hâter d'aller lui donner l'indulgence à l'article de la mort : (deux jours auparavant, elle avait reçu le saint viatique et l'extrême-onction, dans les sentiments de la plus fervente piété). J'accours aussitôt, et je la vois étendue sans mouvement et sans parole, le regard fixe et vitreux, la respiration courte et déjà râlante, le front ruisselant des sueurs de l'agonie. Après une rapide exhortation, je lui applique l'indulgence. Ensuite je lui adresse quelques-unes de ces paroles qu'elle comprenait si bien. Peu à peu, la respiration se fait plus régulière, elle tourne vers moi un regard suppliant, et, d'une voix très-faible : " Mon père, me dit-elle, aidez-moi ! " Elle va combattre les derniers combats contre les puissances des ténèbres. Le démon, furieux de se voir vaincu et terrassé par une faible enfant, qui mourait comme elle avait vécu, dans la haine profonde du péché et dans la fidélité à tout ce qu'il y a de bien, se vengeait en effrayant son imagination par des visions horribles, et en

essayant de jeter le trouble dans son âme. Pour les nombreux témoins de son agonie, il n'y a aucun doute qu'elle n'eût alors à soutenir une lutte suprême et formidable. Je lui suggérai donc cette triple invocation, familière aux âmes pieuses durant la vie et qui fait leur consolation et leur force au redoutable moment du grand passage :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie !

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie !

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie !

Joséphine en répéta facilement les premières parties, mais lorsqu'elle fut arrivée à la dernière, il lui fut impossible d'en articuler les paroles. Tous ses efforts n'aboutissaient qu'à redire le commencement de cette prière. Quand elle voulait achever : "Je ne peux pas ! disait-elle tristement, je ne peux pas !..... Mon père, aidez-moi !"

Néanmoins elle ne se décourageait pas et voulait reprendre de nouveau, mais toujours inutilement. Il est probable qu'alors, par une permission de Dieu qui voulait accroître ses mérites, l'ennemi de tout bien tenait ses lèvres fermées, dans la rage où il était de n'avoir aucune puissance sur son cœur. Tout à coup, ses yeux s'ouvrent tout grands, ses traits sont empreints de terreur, elle fait avec ses mains le mouvement de repousser quelque chose qui l'effraie. "J'ai peur ! balbutie-t-elle...j'ai peur...oh ! j'ai peur !" ...Puis elle revient à son invocation, qu'elle s'épuise vainement à vouloir prononcer. Mais, bientôt après, elle reprend avec plus d'alarme :

" J'
me
mys
obte
com
l'es
bon
apri
ribl
ave
dou
et à
tan
filia
et c
D
fut
sa f
san
le
der
X
fini
plu
em
à q
pri
ter
une
mo
pré
sor
l'au
gra
un
dés

“ J’ai peur !...oh ! j’ai peur...aidez-moi !... ” Il me fut alors facile de deviner ce qu’il y avait de mystérieux dans cette impossibilité de prier pour obtenir une sainte agonie, et de comprendre combien le pauvre enfant avait à souffrir de l’esprit mauvais. Une courte aspiration à son bon ange, que je lui rappelai et qu’elle put répéter après moi, la délivra immédiatement de ses horribles visions, et dès lors elle ne cessa de redire, avec un sentiment ineffable de bonheur et de douce piété, les trois invocations à Jésus, à Marie et à Joseph. Elle venait de remporter une éclatante victoire, et l’on eût dit qu’elle la confiait filialement aux cœurs sacrés de Jésus, de Marie et de Joseph.

Depuis neuf heures du soir jusqu’à minuit, ce fut toute son occupation. Pendant qu’elle priait, sa figure était radieuse et tranquille. Elle goûtait sans cesse ces délices de la mort chrétienne, que le Seigneur lui avait fait entrevoir dans sa dernière retraite.

Vers minuit, sa parole s’affaiblit peu à peu et finit par s’éteindre complètement. Elle n’eut plus alors d’autre signe de vie que sa respiration embarrassée. Cet état dura jusqu’au lendemain, à quatre heures du soir. A ce moment, on comprit que l’heure était venue pour cet ange de la terre d’aller rejoindre les anges du ciel. Aussitôt une foule nombreuse envahit la chambre de la moribonde et mêla ses sanglots aux prières du prêtre. Quand celui-ci a fini les dernières oraisons, Joséphine promène un long regard sur l’assistance, comme pour lui témoigner toute sa gratitude. Ensuite ses yeux se reposent avec une tendresse extraordinaire sur ses parents désolés... Mais le cœur a cessé de battre et déjà

son âme est au ciel !... On était au 3 avril de l'année 1871.

La personne qui lui rendit les derniers devoirs en fut immédiatement récompensée par le besoin irrésistible de rentrer en grâce avec Dieu, qu'elle avait depuis longtemps abandonné. Le lendemain, dès qu'il fut jour, elle venait à l'église toute bouleversée, et demandait à se confesser. " Non, disait-elle, je ne vis plus, depuis que j'ai eu le bonheur d'ensevelir le corps de la sainte. " Je sens bien qu'elle a prié pour moi. C'est elle qui me pousse ici."

IV

Trait inédit.

49.—On nous écrivait de Québec, dans le cours de ce mois (janvier 1889) :

Permettez-moi de vous faire part d'une faveur que Ste Philomène m'a obtenue.

Depuis de longues années, j'étais sujet à une migraine des plus malignes.

Un jour, en 1882, étant obligé de vaquer à des occupations très importantes, je m'en trouvais empêché par une attaque subite et très forte de cette maladie. Ne connaissant aucun remède, je promis à Ste Philomène de faire dire une messe basse en son honneur, si elle m'obtenait la faveur de trouver un remède qui me guérît immédiatement. A peine eus-je fait cette promesse, que l'idée me vint de manger du sel. De suite j'en pris environ une demie once, et dix minutes après, j'étais parfaitement bien.

Gloire à Ste Philomène.

AVIS

I

On peut se procurer, au prix de 5 cents la pièce :

1^o chacun des numéros du Propagateur, à l'exception du 7^{eme}, dont le prix est double ;

2^o une magnifique photographie représentant le tombeau de la Sainte à Mugnano ;

3^o le cordon de sainte Philomène.

Par la malle, s'adresser toujours directement au curé de Ste-Pétronille de Beaulieu.

Dépôts. — 1^o à Montréal. — Couvent des Dames de la Congrég. N.-D., rue St-Jean-Baptiste, près de l'église Notre-Dame ;

2^o à Québec.—M^{me} Zéphirin Lacasse, 248, rue du Roi, St-Roch ; M. S. Delisle, bureau des Archives, rue Ste-Anne, H.-V., et M^{me} Joseph Trudelle, 89, rue Sauvageau, Saint-Sauveur.

3^o à Lévis.—Madame Alphonse Verreault (Emma L'Italien).

II

Nous enverrons par la malle très volontiers quelques gouttes de l'huile de la lampe entretenue devant la statue et la relique de sainte Philomène, dans notre église de Ste-Pétronille, aux personnes qui incluront dans leur lettre de demande 4 estampilles de trois centins, (timbres du Canada) pour les *frais d'expédition*.

AVIS.—(Suite.)

III

Le *Propagateur* est devenu en 1887 une revue périodique mensuelle. Nous nous sommes engagé dès lors à servir tous les mois à nos lecteurs un fascicule contenant 12 pages de matière, et cela pour la modique somme de 20 sous par année, payable d'avance ; c'est vraiment si peu que personne à coup sûr ne nous reprochera d'être trop exigeant.

D'après le conseil de nos amis, nous avons depuis modifié ce premier dessein. Sans renoncer en principe à la publication mensuelle, nous réunirons, jusqu'à nouvel ordre, en un seul livret de 36 pages les livraisons de trois mois consécutifs : nous épargnerons ainsi les redites ennuyeuses de 8 pages de couverture, et notre revue y gagnera beaucoup au point de vue de l'abondance de matière, si elle y perd quelque chose à celui de l'attrait de la nouveauté. L'abonnement au *Propagateur* demeure payable d'avance et court de janvier à janvier, comme en 1887 et 1888. Nous prions nos abonnés d'excuser nos retards de 1888 ; nous tâcherons d'être plus exact en 1889, mais notre mode de distribution sera le même. Nous distribuerons nos livrets par la malle directement, à chacun de nos abonnés ou par l'intermédiaire de nos zélateurs et zélatrices, conformément au désir qu'on nous aura exprimé à ce sujet.

IV

Nous comptons sur le zèle bienveillant des personnes dévouées au culte de sainte Philomène pour l'extension de notre œuvre par une augmentation rapide du nombre de nos abonnés. Comme par le passé nous donnerons invariablement le onzième abonnement à toute personne qui nous enverra, avec le montant de dix abonnements, une liste correcte des adresses des nouveaux souscripteurs.

V

Le prix des abonnements doit être payé autant que possible en billets de banque ou en timbres-poste canadiens de 1, 2, 3 centins. On est prié d'enregistrer toute lettre contenant des valeurs ou de nous adresser des mandats sur la poste, payables au bureau central de Québec.